

Appui hydrocarbure FQM. (suite)

ATTENDU QU'il nous apparaît pertinent d'impliquer activement le milieu municipal pour concilier les enjeux environnementaux, sociaux et économiques soulevés par les activités, ce qui n'est pas le cas du projet de loi sur les hydrocarbures;

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a présenté son mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 17 août dernier;

ATTENDU QUE les recommandations du mémoire de la FQM soulèvent les préoccupations des MRC et des municipalités locales en regard de la protection des pouvoirs des instances municipales en aménagement du territoire, de l'autonomie locale et de la protection de l'environnement et de l'eau;

ATTENDU QU'en réponse aux recommandations formulées par la FQM dans son mémoire, le ministre, M. Pierre Arcand a déposé 80 amendements mineurs au projet de loi no 106 le 29 septembre 2016;

ATTENDU QUE le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la FQM sans pour autant abolir la préséance du développement des hydrocarbures sur l'aménagement du territoire;

ATTENDU QUE lors de l'assemblée générale le 1^{er} octobre dernier, les membres ont adopté une résolution afin de mobiliser la FQM sur les amendements à apporter au projet de loi sur les hydrocarbures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yannick Trépanier que le conseil appuie la FQM sur les amendements à apporter au projet de loi sur les hydrocarbures et demande au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, monsieur Pierre Arcand, ce qui suit :

D'ADOPTER un moratoire de 5 ans sur l'usage des techniques d'extraction des hydrocarbures non conventionnelles, telles que la fracturation hydraulique et la stimulation des puits à l'acide;

D'ABROGER l'article 246 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui donne priorité aux permis miniers, gaziers et pétroliers sur les schémas d'aménagement des MRC de même que sur les règlements de zonage et de lotissement des municipalités;

D'ACCORDER le pouvoir à la MRC de désigner des zones, où la protection et la production gazières et pétrolières seraient interdites;

DE DEMANDER au gouvernement d'octroyer aux municipalités le pouvoir de déroger aux normes provinciales prévoyant des distances séparatrices entre les installations des sociétés gazières et pétrolières, les sources d'eau potable et les habitations pour imposer des normes plus sévères lorsqu'elles le jugent nécessaire;

Le conseil municipal de Saint-Valère transmettra une copie de la présente résolution à monsieur Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, à monsieur Davis Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et à monsieur Richard Lehoux, président de la FQM.

263-2016

Demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'aliénation et le lotissement du lot 5 180 320 du cadastre du Québec.

ATTENDU QUE la compagnie 9305-0052 Québec inc., représentée par le biais de monsieur Carl Fleury et madame Patricia Boisvert, a déposé à la municipalité une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) le 2 décembre 2016, afin d'aliéner et de lotir le lot 5 180 320 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE la présente demande vise à vendre une partie du lot ci-mentionné à Lemage inc. pour une superficie de 25,45 hectares, soit la majorité de la terre cultivable;

ATTENDU QU'une autre partie serait vendue à monsieur Carl Fleury et madame Patricia Boisvert pour une superficie de 7 600 mètres carrés de terre en friche, utilisée à titre résidentiel par les acquéreurs depuis déjà quelques années;

ATTENDU QUE la compagnie conserverait une superficie de 33,81 hectares de terre boisée;

ATTENDU QUE la présente demande est conforme à la réglementation municipale et au schéma d'aménagement de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Caroline Pelletier que le conseil appuie et autorise la demande d'autorisation à la CPTAQ de la compagnie 9305-0052 Québec inc. afin d'aliéner et de lotir le lot 5 180 320 du cadastre du Québec pour les raisons précitées.

264-2016

Acceptation du budget 2017 de Rouli-Bus.

Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil accepte le budget de Rouli-Bus pour l'année 2017 ainsi que la contribution municipale au montant de 3 807 \$.

265-2016

Autorisation signature entente avec la MRC (service d'urbanisme).

Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Mireille Brûlé que le conseil autorise messieurs Louis Hébert, maire, et Jocelyn Jutras, directeur-général et secrétaire-trésorier, à signer l'entente avec la MRC d'Arthabaska pour le service d'urbanisme afin de rédiger la procédure et les documents nécessaires pour l'adoption du règlement 350-2016 concernant la modification du règlement du règlement de zonage 120-88 afin d'intégrer certaines dispositions du RCI.

266-2016

Avis de motion pour le règlement numéro 350-2016 pour modifier le règlement de zonage afin d'intégrer une partie du RCI.

Le conseiller Marcel Larochelle donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 350-2016 pour modifier le règlement de zonage 120-88 afin d'intégrer certaines dispositions du RCI.

267-2016

Autorisation signature contrat avec monsieur René Fleurant.

Il est proposé par Caroline Pelletier et appuyé par Mireille Brûlé que le conseil autorise messieurs Louis Hébert, maire, et Jocelyn Jutras, directeur-général et secrétaire-trésorier, à signer le contrat de cession d'une partie de l'ancienne route 34, soit le lot 5 916 102 cadastre du Québec préparé par l'arpenteur monsieur Pierre Pépin en faveur de monsieur René Fleurant et de madame Diane Ouellet.

- 268-2016 Autorisation achat contenant à sel pour le bureau.
Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil autorise l'achat au montant de 287,78 \$ plus les taxes d'un bac extérieur pour l'entreposage du sel déglaçant à l'usage de la personne qui déneige les entrées du centre administratif.
- 269-2016 Demande de commandite pour Rose Bergeron, étudiante à l'école secondaire Le Boisé.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Caroline Pelletier que le conseil refuse la demande de commandite de Rose Bergeron, fille de madame Carole Houle, une étudiante de l'école secondaire Le Boisé, pour un échange-étudiant en France.
- 270-2016 Autorisation engagement inspecteur et signature contrat (Yvan Verville).
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yvon Martel que le conseil engage monsieur Yvan Verville au poste d'inspecteur en voirie pour une période probatoire de six mois au montant de 28 \$ de l'heure et autorise messieurs Louis Hébert, maire, et Jocelyn Jutras, directeur-général et secrétaire-trésorier, à signer le contrat d'embauche avec monsieur Yvan Verville.
- 271-2016 Changement d'heures d'ouverture de la bibliothèque.
Il est proposé par Caroline Pelletier et appuyé par Mireille Brûlé que le conseil met à l'étude la demande de la coordonnatrice de la Bibliothèque municipale de réduire les heures d'ouverture de la bibliothèque, soit fermer définitivement les mercredis soirs.
- 272-2016 Autorisation de transmettre une facture d'incendie sans permis au propriétaire.
Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Caroline Pelletier que le conseil autorise la facturation de frais de déplacement à un contribuable, suite à un feu à ciel ouvert sans permis, selon l'entente entre la municipalité et la Régie intermunicipale de sécurité incendie de Bulstrode (RISIB).
- 273-2016 Demande à la MRC pour une projection extérieure.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Caroline Pelletier que le conseil demande à la MRC d'Arthabaska d'obtenir le droit d'offrir une projection de film extérieure gratuite aux citoyens de Saint-Valère dans le cadre du programme « La tournée du cinéma ».
- 274-2016 Autorisation offre de service de GHD (Inspecsol).
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Caroline Pelletier que le conseil accepte l'offre de service tel que présenté en date du 25 novembre par monsieur Nicolas Bélanger numéro référence 11130004-98-QUE-A00046 de l'entreprise GHD (Inspecsol) pour la réalisation d'un rapport d'expertise dans le dossier du rang 11. Le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras est autorisé à signer les documents.
- 275-2016 Avenant au contrat modification coût remise bâtisse.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Mireille Brûlé que le conseil accepte la proposition pour l'agrandissement de rangement, de la base de ciment, la modification de la plomberie et l'installation du chauffage pour un montant maximum de 20 000 \$ plus taxes.
- 276-2016 Autorisation de modification à la subvention ruralité (achat banc aménagement bâtisse).
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yvon Martel que le conseil accepte d'apporter des modifications concernant le projet d'aménagement extérieur du bâtiment multifonctionnel soumis pour la demande de subvention ruralité. Le conseil autorise monsieur Jocelyn Jutras, directeur-général et secrétaire-trésorier, à signer les documents relatifs aux modifications. Le conseil autorise l'achat d'un banc extérieur complètement en ciment avec le logo de la municipalité de la compagnie Jansen Industrie inc. au montant de 3 450 \$ plus les taxes applicables pour l'achat, l'installation et le logo.

277-2016

Autorisation de modification pour le paiement congés accumulés.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Mireille Brûlé que le conseil accepte de payer à monsieur Jocelyn Jutras le montant restant de ses vacances au début janvier 2017, de reporter la semaine de vacances de madame Marie-Pierre Danis-Théberge à la fin janvier et de payer à monsieur Yvon Pellerin son temps supplémentaire ainsi que les 4 semaines de vacances restantes de l'année 2016.

278-2016

Demande d'autorisation pour envoyer les comptes passés dus en vente pour taxes.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yannick Trépanier que le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras à envoyer un dernier avis aux contribuables pour les comptes passés dus et si les paiements ne sont pas fait, le conseil autorise le transfert à la MRC de la liste des immeubles à être vendu par le secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté, tel qu'approuvé par le conseil.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

259-2016, 260-2016, 261-2016, 264-2016, 265-2016, 268-2016, 270-2016,
272-2016, 273-2016, 274-2016, 275-2016, 276-2016, 277-2016, 278-2016.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5^e jour du mois de décembre deux mil seize.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

279-2016

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20 h 40 par Caroline Pelletier que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Louis Hébert
Maire

Louis Hébert
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

2, RUE DU PARC
SAINT-VALÈRE (QUÉBEC) G0P 1M0

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

REVENUS	Budget 2016	Budget 2017	% Budget
Taxes:			
Revenus base sur taxes foncières	769 752,00 \$	798 850,00 \$	43,65
Sécurité publique	102 633,00 \$	103 078,00 \$	5,63
Voirie	179 608,00 \$	180 386,00 \$	9,86
Règlement d'emprunt (centre munic.)	38 487,00 \$	38 654,00 \$	2,11
Revenus spécifiques:			
Remboursement capital intérêt (subv.)			
Enlèvement ordure, récupération	135 704,00	135 454,00 \$	7,40
Réseaux affaire sociale	4 000,00 \$	5 505,00 \$	0,30
Diversifications revenus & Terre publ.	674,00 \$	674,00 \$	0,04
Location salle	2 000,00 \$	1 600,00 \$	0,09
Péréquation	0,00 \$	0,00 \$	0,00
Subvention voirie	113 109,00	113 109,00 \$	6,18
Subvention taxe d'accise		200 000,00 \$	10,93
Subvention enlèvement neige	54 500,00	54 380,00 \$	2,97
Subvention compensation mat. Résid.	30 000,00 \$	30 000,00 \$	1,64
Imposition droit (dérogation mineure)	800,00 \$	700,00 \$	0,04
Appropriation du surplus	83 359,00 \$	100 000,00 \$	5,46
Autres revenus	2 200,00 \$	3 900,00 \$	0,21
Autres recettes de source locale	3 000,00 \$	2 900,00 \$	0,16
Autres recettes remboursement	0,00	2 000,00 \$	0,11
Autres remb.t (frais de documents)	800,00	1 100,00 \$	0,06
Journal (publicité)	5 000,00	4 800,00 \$	0,26
Contribution Loisirs & Culture	6 700,00	6 740,00 \$	0,37
Droit mutation	20 000,00	25 000,00 \$	1,37
Permis licence construction	1 600,00	2 000,00 \$	0,11
Constat d'infraction (Sûreté du Québec)	3 000,00	3 000,00 \$	0,16
Intérêt sur arrérage de taxe	4 000,00	6 000,00 \$	0,33
Location tour	10 700,00	10 500,00 \$	0,57
Total des revenus	<u>1 571 626,00</u>	<u>1 830 330,00</u>	<u>100 %</u>

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 (suite)

CHARGES	Budget 2016	Budget 2017	% Budget
Administration générale:			
Législation	46 820,00 \$	49 229,00 \$	2,69
Application de la loi (services juridiques)	0,00 \$	0,00 \$	0,00
Gestion financière et administrative	239 766,00 \$	311 668,00 \$	17,03
Greffe	0,00	10 906,00 \$	0,60
Évaluation	32 911,00 \$	35 559,00 \$	1,94
Mauvaise créance	0,00 \$	0,00 \$	0,00
Sécurité Publique:			
Police	91 574,00 \$	103 260,00 \$	5,64
Incendie	153 979,00 \$	148 775,00 \$	8,13
Brigadière	5 577,00 \$	6 534,00 \$	0,36
Sécurité Civile (information)			
Surveillance et entente SPAA	2 480,00 \$	2 536,00 \$	0,14
Transport:			
Voirie municipale	335 110,00 \$	301 230,00 \$	16,46
Enlèvement de la neige	196 942,00 \$	153 457,00 \$	8,38
Éclairage des rues	8 200,00 \$	8 900,00 \$	0,49
Transport	5 191,00 \$	5 307,00 \$	0,29
Hygiène de milieu:			
Enlèvement des ordures	150 458,00	143 542,00 \$	7,84
Urbanisme, Loisirs & Culture:			
Urbanisme	127 920,00 \$	76 980,00 \$	4,21
Promotion développement et revitalisation	22 335,00 \$	16 786,00 \$	0,92
Parc	44 980,00 \$	45 065,00 \$	2,46
Salle municipale	7 625,00 \$	8 347,00 \$	0,46
Bibliothèque	31 099,00 \$	30 830,00 \$	1,68
Culture	4 629,00 \$	5 277,00 \$	0,29
Loisirs	13 930,00 \$	17 704,00 \$	0,97
Remb. intérêt (règlement d'emprunt)	26 100,00 \$	31 533,00 \$	1,72
Remb. Fonds roulement	24 000,00 \$	24 000,00 \$	1,31
Fonds dépenses en immobilisation:			
Voirie municipale		282 905,00 \$	15,46
Informatique			
Machinerie et équipement		10 000,00 \$	0,55
Loisirs			
Frais de Financement:			0,00
Total des dépenses	<u>1 571 626,00 \$</u>	<u>1 830 330,00 \$</u>	<u>100 %</u>

282-2016

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20 h 08 par Denis Bergeron que la séance soit levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.
En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Caroline Pelletier
Pro-Maire

Caroline Pelletier
Pro-Maire

Jocelyn Jutras, secrétaire-trésorier
et directeur général

